

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

10^e Année — 1904

1^{re} LIVRAISON



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS,

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

1904

NOTES
SUR
LES COMTES DE CORBEIL

L'un de nos plus érudits collègues a publié dernièrement dans le bulletin de notre Société (1) une histoire très remarquée des Vicomtes de Corbeil. Inspiré par cet exemple que nous ne pouvons suivre que de très loin, nous voudrions à notre tour parler des Comtes de Corbeil, au sujet desquels nous avons fait quelques recherches qui, sans avoir le mérite du savant travail de M. Depoin, pourront cependant être de quelque utilité à ceux qui s'occupent de l'histoire des x^e et xi^e siècle. M. Depoin nous a ouvert la voie et en quelque sorte tracé le chemin ; puisse-t-il être indulgent si, malgré notre bon vouloir, cet essai de l'histoire des Comtes de Corbeil reste de beaucoup inférieur à sa savante dissertation sur les Vicomtes de cette même ville.

On sait que Charlemagne avait créé pour administrer les provinces de son immense empire des ducs, des comtes, des vicomtes, révocables à sa volonté. De 840 à 860, grâce à la faiblesse de ses successeurs et à l'avilissement du pouvoir, ces comtes et ces ducs se déclarèrent indépendants du Roi ou de l'Empereur, et firent de leurs circonscriptions une souveraineté personnelle.

D'ailleurs, pour se défendre contre les invasions des Normands, et en exécution même du capitulaire de Charles le Chauve de 862, des châteaux forts s'élevèrent partout. La conséquence fut que derrière leurs fossés et leurs épaisses murailles, les seigneurs

(1) Année 1899.

se sentirent à l'aise pour braver le Roi qui ne pourrait plus reprendre leurs fiefs.

Cette hérédité des fiefs fut, pour ainsi dire, confirmée par les capitulaires de Kiersy (877). « Si un comte de ce royaume vient à mourir, disent ces capitulaires, et que son fils soit auprès de nous, nous voulons que notre fils, avec ceux de nos fidèles qui se trouveront les plus proches parents du comte défunt, ainsi qu'avec les autres officiers du dit comte, et l'évêque dans le diocèse duquel il sera situé, pourvoient à son administration, jusqu'à ce que la mort du précédent comte nous ait été annoncée, et que nous ayons pu conférer à son fils, présent à notre cour, les honneurs dont il était revêtu. Si le fils du comte défunt est encore enfant, que notre même fils, l'évêque et les autres officiers du lieu veillent également à l'administration du comté jusqu'à ce que cet enfant soit en âge d'obtenir les mêmes honneurs ».

Les conséquences de cet abus furent désastreuses pour la royauté.

La dignité étant devenue héréditaire, les comtes cessèrent de rendre la justice ; ils abandonnèrent les fonctions à des officiers amovibles qu'ils se chargèrent de rétribuer.

C'est ainsi que le comté de Corbeil eut ses comtes et ses vicomtes.

L'hérédité des charges politiques se joignit donc à l'hérédité des bénéfices. Elle fut, selon la définition très juste de M. Guizot, « la confusion du droit de propriété et du droit de souveraineté ».

Pendant le roi demeura le suzerain des propriétaires des grands fiefs, suzerains eux-mêmes d'une foule de seigneurs, simples possesseurs d'un manoir.

Le premier connu des comtes de Corbeil est le comte AYMON ou HAYMON. Selon Duchesne, cet Aymon serait le même que celui du roman de chevalerie si célèbre et si populaire des quatre fils Aymon. D'après De La Barre, il était fils d'Osmon le Danois, gouverneur de Richard, premier du nom, comme duc de Normandie.

Aymon, « jeune homme de grande espérance, chéri et caressé des dames » (1), se trouva avec la noblesse de Normandie aux fêtes qui furent données à l'occasion des fiançailles du jeune duc Richard avec Edme, fille de Hugues le Grand, célébrées à Paris en 946. Il

(1) De La Barre, page 66.

eut occasion d'y rencontrer, parmi la noblesse de Paris, Elisabeth, jeune damoiselle, proche parente d'Avoye, femme du duc des Francs, avec laquelle il se maria bientôt.

En faveur de cette union, Hugues le Grand donna le comté de Corbeil et la seigneurie de Gournay-sur-Marne, aux nouveaux époux.

Aymon combattit avec vaillance aux côtés de Hugues, lors de ses hostilités avec l'empereur Othon. Revenu à Corbeil, il se vengea de ceux qui, à la faveur de l'invasion étrangère, l'avaient offensé, parmi lesquels était le comte de Palluau dont il prit le château ; il retint pour sa part du butin les reliques de saint Spire et de saint Loup, évêques de Bayeux, qui s'y trouvaient et il fit construire une église à Corbeil pour les y placer. Il fit également transporter en son château les reliques de saint Guenault, qui étaient à Courcouronnes et les fit ensuite déposer en une chapelle située au faubourg Saint-Jacques.

Suivant Dom Morin, le comte Aymon aurait construit le pont de Corbeil (1).

Il mourut au cours d'un pèlerinage à Rome vers 957, dix ans après son mariage ; la comtesse Elisabeth fit ramener son corps à Corbeil, où il fut inhumé en l'église St-Spire. Le cenotaphe qu'on a élevé à sa mémoire se trouve dans une des chapelles latérales (2). L'anniversaire de sa mort était célébré le 28 mai (3).

Le comte Aymon laissait une veuve jeune encore et deux enfants en bas âge : Thibault, qui fut abbé de Saint-Maur, et Albert.

Le comte Aymon est ordinairement représenté perçant de sa lance un dragon ailé à deux têtes. Suivant la tradition, il aurait combattu et vaincu un dragon semblable qui avait son repaire dans l'égout couvert, aboutissant à la rivière d'Essonne et se trouvant à Corbeil au lieu dit le Trou-Patrix.

BOUCHARD I, dit le *Vénérable*, deuxième comte de Corbeil, nous est mieux connu, — grâce à Eudes de Saint-Maur, qui écrivit sa vie vers 1058 — et aussi aux travaux de M. de la Roncière (4).

(1) *Hist. du Gâtinais*, Paris, 1630, p. 452.

(2) A l'origine, ce tombeau avait été placé au côté gauche du chœur, il y est resté jusqu'à la révolution.

(3) *Cartulaire de St-Spire*, publié par Couard-Luys. Rambouillet, 1882.

(4) *Vie de Bouchard le Vénérable par Eudes de Saint-Maur*, publiée avec introduction par M. de la Roncière. Paris — Picard, 1892.

Bouchard jouit de la plus grande faveur sous le règne de Hugues Capet et sous celui de Robert le Pieux ; il fut mêlé à tous les événements politiques importants de cette époque.

Il était fils de Bouchard, dit *Chauve Souris*, comte de Vendôme. Né vers la fin du premier quart du x^e siècle, il fut élevé à la cour de Hugues le Grand et fut le compagnon d'enfance de Hugues Capet. Bouchard le Vénérable succéda à son père, comme comte de Vendôme, avant 956 ; quelques années après, il agrandit son domaine du bas Vendômois.

Après la mort du comte Aymon, le neveu du roi Eudes, Hugues le Grand, usant de ses prérogatives de suzerain, donna Elisabeth, sa veuve, et le comté de Corbeil à Bouchard ; il lui confia, de plus, la garde de Melun.

Comme vassal et comme ami, il fréquentait la cour de Hugues Capet ; nous avons des preuves de sa présence à la cour ducale, en mars 967, à Saint-Denis, le 4 février 973, à Orléans, et enfin entre 978 et 983. En 980, il accompagna le Duc dans une expédition contre le comte de Flandre, Arnoult le Jeune. Après la prise de Montreuil-sur-Mer, Arnoult dut restituer les reliques de saint Valery et de saint Riquier, qu'il détenait injustement, à Saint-Omer, en l'abbaye de Saint-Bertin. Bouchard et Alaud, vicomte du Vimeu, chargés de la chasse d'argent, se dirigèrent vers Saint-Valery ; arrivés à l'embouchure de la Somme, ils se virent couper la route des grèves par le flux, mais les chroniques ajoutent que les flots s'entr'ouvrirent devant les corps des saints et leurs porteurs (1).

Lors de son voyage en Italie, Hugues Capet emmena Bouchard de Corbeil, que nous retrouverons à ses côtés au château de Senlis en 981. Vers 985, notre comte maria sa fille Elisabeth à Foulques Nerra, futur comte d'Anjou.

Bouchard fut nommé comte royal de Paris, *comes regalis*, par le roi Hugues. Sous ce titre il était « non pas vassal, mais officier » ; il fut aussi avoué de l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés ; en cette qualité, il assiste au concile de Saint-Basle, près Reims, dans lequel on déposa Arnoul, archevêque de Reims, fils naturel du roi Lothaire.

Vers 995, Bouchard accompagnait Hugues Capet à Souvigny, où saint Mayeul, abbé de Saint-Maur, venait de décéder, pour reprendre Melun sur le comte de Blois, Eudes II, qui avait profité

(1) De la Barre, *Antiquités de Corbeil*, p. 72.

de la trahison de Gauthier, gouverneur de la place ; il se gagna des alliés tels que le chevalier Ermenfroi, auquel il donna le village de Lisses pour prix de son concours.

Après avoir perdu sa fille Elisabeth, vers 999, le comte Bouchard se retira du monde. En 1005, au mois d'août, on le verra pour la dernière fois, aux côtés de Robert le Pieux, aux sièges de Sens et d'Avallon.

Le 1^{er} mai 1006, il exprimait ses dernières volontés dans un testament qui fut l'objet d'une grande solennité ; il se retira ensuite à Saint-Maur, où son beau-fils Thibault était abbé, et mourut le 4 des calendes de mars, 26 février 1007, suivant les chroniques de Saint-Denis, en 1012 selon Mabillon. Elisabeth suivit son mari dans la tombe, quelques mois après. Eudes de Saint-Maur nous a conservé le texte de l'épithaphe qui ornait leur tombeau. Leurs squelettes furent retrouvés en exécutant des fouilles sur l'emplacement de l'ancienne abbaye, en 1860.

Le comte Bouchard préleva une sorte de dîme dans chacun de ses comtés pour enrichir quelque abbaye du voisinage ; c'est ainsi qu'il fit donation de Mondeville à Saint-Guenault de Corbeil et qu'il confirma des dons faits par le comte Aymon et autres.

En 998, il avait autorisé les donations de Noisy-le-Sec et de Lisses faites à l'abbaye de St-Maur par Josselin et Ermenfroi, lesquelles sont constatées par deux diplômes de Robert le Pieux, des 19 avril et 26 octobre 999.

Au moyen âge, un vassal ne pouvait amoindrir son fief et ne pouvait le laisser tomber en main-morte sans le consentement du suzerain et des autres seigneurs de la hiérarchie féodale ; tant que le dernier intéressé n'avait pas accordé son approbation, la donation restait en suspens.

Par son testament du 1^{er} mai 1006, le comte Bouchard simplifia cette procédure pour les gens qui avaient des fiefs dans son comté de Corbeil : il déclara que tous ses vassaux pourraient faire des donations à l'abbaye de St-Maur des Fossés sans l'assentiment de leur seigneur, que les clercs de ses domaines ou les chanoines de son château ne pourraient se faire moines qu'en cette même abbaye.

Badoux ou Baudoin, prévost installé par le comte Bouchard dans la ville de Corbeil vers 988, avait, quelques années après, donné sa maison de Corbeil à St-Maur ; sur l'emplacement de cet immeuble fut bâti le prieuré de St-Jean de l'Hermitage pour la fon-

dation duquel ce prévost donna plusieurs droits seigneuriaux, droits et héritages sis à Vigneux, Saintry, Soisy et Athis. Ces lieux lui avaient été concédés par Bouchard à titre de rémunération pour sa charge, aux termes d'une donation spécifiant qu'au décès de Baudoin, de son fils Aleran et d'un second héritier, les droits et rentes y relatés reviendraient à Saint-Maur.

Après la mort de son père, Aleran céda ses droits à l'abbaye de St-Maur des Fossés qui entra en jouissance après avoir obtenu de Robert le Pieux, par une charte datée de Chelles du 13 mai 1029, la confirmation de la donation de Bouchard à laquelle elle se trouvait substituée. Odon en était alors abbé (1).

Les droits ainsi donnés se composaient notamment du cens de deux arpents de vigne à Saintry, s'élevant à dix-huit deniers. Ce qui est confirmé par Eudes de St-Maur, auteur de la vie de Bouchard, qui écrivait en 1058 qu'une portion des revenus de St-Maur étaient situés : *in Sesiaco atque in Sintrio*.

Lors du partage de la succession du comte Bouchard, qui, par suite de son testament, eut lieu avant décembre 1006, le comté de Corbeil revint à MAUGIS, fils de Richard, dnc de Normandie, qui avait épousé Germaine, petite-fille du comte Aymon de Corbeil ; le Vendômois et le comté de Melun échurent à Renaud, évêque de Paris, fils de Bouchard.

Les historiens du temps rapportent les services que Maugis rendit au roi Henri 1^{er}, qu'il aida à faire prévaloir ses droits contre sa mère, la reine Constance qui le détestait, et son jeune frère Robert, qui s'efforcèrent de le priver de la couronne, bien que son père ait eu la sagesse de le faire sacrer et couronner à Reims dès 1027. Le roi Henri tint notre comte en haute estime et eut beaucoup d'amitié pour lui (2).

Maugis était l'oncle de Robert le Diable, duc de Normandie, et non du roi, comme l'assurent certains historiens.

Il s'éteignit paisiblement à Corbeil, avant 1040, entre les bras de la comtesse Germaine, sa femme, laissant un fils, Guillaume, qui lui succéda dans son comté.

Le comte Guillaume est le même que celui que les Normands

(1) Arch. nat. K. 18^v. Tardif, *Cartons des Rois*.

(2) De la Barre, op. cit. page 81.

appelaient de Verlange, « Werling » et qui fut aussi comte de Mortain.

Il est fait mention de lui pour la première fois dans une charte remontant à 1040, aux termes de laquelle il confirme la donation faite par Nantier, son vicomte, à l'abbaye de Saint-Maur, de l'église Saint-Jean de l'Hermitage, à Corbeil (1).

En 1043, le comte Guillaume scellait également avec Nantier un autre acte concernant la même abbaye (2).

Cinq ans plus tard, il assistait à une assemblée composée de prélats, de Robert, duc de Bourgogne, frère du roi, et d'autres seigneurs, dans laquelle Henri I^{er} donnait une charte autorisant la fondation du prieuré de Saint-Ayoul, à Provins (3).

En 1050, il était présent à l'ouverture de la châsse de saint Denis (4).

Ayant mécontenté son parent Guillaume, le futur conquérant de l'Angleterre, fils de Robert le Diable, il perdit le comté de Mortain qui fut donné à Robert, frère utérin du duc de Normandie. Chassé de cette province, il se retira en Italie près de Robert Guiscard qui le reçut avec enthousiasme; mais celui-ci, malgré sa magnificence et ses libéralités, ne put retenir le comte Guillaume, qui revint bientôt en France et fixa son séjour dans son château de Corbeil (5).

Guillaume qui avait aimé la guerre, qui était porté à la violence et qui fut, selon le désordre de son siècle, « *plus tôt prest de mal faire que d'endurer aucune chose* » (6) se convertit sur le déclin de sa vie, et fit pénitence. Se sentant vieillir, cassé et usé par les travaux de la guerre et les débauches de sa jeunesse orageuse, il se retira en l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés après avoir remis son comté entre les mains de son fils Regnault ou Rainaud.

Il réforma le monastère et obtint de Henri I^{er}, le 29 juin 1058, avec l'avouerie de Saint-Maur, la concession des mêmes pouvoirs et des mêmes droits que ceux qu'avait eus le comte Bouchard I^{er} sur les possessions de cette abbaye (7).

(1) Arch. nat. LL 49-121.

(2) Biblioth. nat. Manuscrit latin 17049, folio 432.

(3) D'Arbois de Jubainville, *Les comtes de Champagne*.

(4) L'abbé Lebeuf, *Hist. du diocèse de Paris*.

(5) Le P. Anselme II, page 466.

(6) De La Barre, p. 85.

(7) Tardif. *Inv. et Dec.* p. 109, n° 272.

Il mourut sous l'habit religieux postérieurement au 27 mai 1067.

De la Barre écrit dans ses *Antiquités*, qu'il a vu à Saint-Maur, en la chapelle de Saint-Babolein, sous l'image de la Sainte-Vierge, un tableau qui contenait ces paroles en sa partie supérieure :

« Du temps que le roy Philippes régnoit en France, l'an 1060,
« estoit un comte à Corbeil-le-chasteau, riche et puissant, n'estant
« guères devot ny pieux, qui fut atteint d'une fièvre cruelle ; luy
« craignant de mourir, et pensant à ses pechez griefs, s'en vint en
« cette maison en dévotion, et proposa, s'il plaisoit à Dieu de luy
« donner la santé, qu'il prendroit l'habit de céans.

« Il fut exaucé et reçeut guérison, à cause de quoy il ne fut point
« négligent de distribuer ses biens aux pauvres et de faire réédifier
« cette église ; et à toutes autres occasions il accomplissoit les œu-
« vres de charité de tout son pouvoir.

« Advint un jour que, se promenant en l'église de céans,regar-
« dant le crucifix, il aperceut que les images estoient fort usées et
« déperies ; il luy prit dévotion de les faire renouveler : à cette
« fin, il fit venir un ouvrier nommé Rumolde, expert en la taille,
« qui appresta tout ce qui lui estoit nécessaire pour faire une
« image dedans le lieu où autresfois estoit la chappelle Saint Denis,
« et prit dévotion de faire l'image de Nostre Dame, la première.

« Comme il voulut commencer à y travailler, il entendit une voix
« d'une personne qui l'appelloit par son nom. Rumolde pensant
« que ce fust le comte, quitta son atelier et alla pour le trouver et
« sçavoir ce qu'il désiroit de luy. Mais il ne peut le rencontrer,
« encores qu'il eut esté longtems à le chercher, demandant aux
« moines qu'il rencontroit s'ils n'avoient point veu le comte, qui
« luy disoient que non.

« Enfin, il s'en retourna à son ouvrage, où il trouva l'image de
« Nostre-Dame toute faite par la grâce de Dieu et de la glorieuse
« Vierge Marie. — Rumolde raconta ce miracle au comte et à plu-
« sieurs qui en remercièrent Dieu. »

Nous ajouterons avec De la Barre : « Chacun en croira ce qui lui
plaira » (1).

Pendant que Guillaume était comte de Corbeil, la quiétude des
habitants fut troublée par des fléaux : aux intempéries des saisons
qui nuisirent aux récoltes et amenèrent des famines, vinrent s'a-

(1) De la Barre, *Antiq. de Corbeil*, p. 88.

jouter les ravages de la peste de 1060 qui dépeupla la Brie, de Pâques à la nativité de St Jean-Baptiste (1).

Nous ne connaissons rien de remarquable concernant REGNAULT qui succéda à Guillaume, comme comte de Corbeil. Il est seulement établi qu'il était un des favoris du roi Philippe I^{er} et faisait partie de sa cour.

La charte de 1067 donnée par ce prince pour la confirmation des donations faites par les rois Robert et Henri, ses prédécesseurs, aux moines de Saint-Martin-des-Champs, et les lettres d'amortissement de leurs héritages portent le sceau du comte Regnault ainsi que celui de Frédéric de Corbeil, son parent.

De la Barre n'a point trouvé où Regnault s'est allié par mariage, ni s'il a laissé aucun enfant ; ni si Bouchard II qui lui a succédé était son fils ou son frère ou autrement son parent.

Quant à son décès, il déclare qu'il lui reste seulement quelques soupçons « que c'est luy qui gist en l'église des minimes du Bois « de Vincennes, sous cette tombe de marbre noir qui a esté posée « au milieu de la basse nef de l'église de ce couvent ».

On ignore de qui le comte BOUCHARD II était fils. Était-ce de Guillaume ou de Regnault ? Suger et les autres historiens qui parlent de lui ne fournissent aucun renseignement à ce sujet. « C'était, dit Suger, un homme d'un esprit turbulent, d'une taille extraordinaire et d'une force prodigieuse ». Qui devons-nous croire de cet abbé ou de Henry de France, frère du roi Louis le Jeune, qui lui donne cet éloge : « Bouchard, grand et glorieux comte, qui fut un juge plein de bonté et de loyauté, supportait avec beaucoup de peine la persécution de l'église » ? (2).

Il fit bâtir le cloître de Saint-Spire et accorda de nombreux privilèges aux chanoines de cette église, ainsi qu'il résulte de la charte qu'il donna en l'année 1071 (3). Ces privilèges furent confirmés par le roi.

Pendant les troubles qui existèrent en France, à la suite des mauvais procédés de gouvernement de Philippe et du mécontente-

(1) Dom Bouquet, *Recueil des Historiens de France*, XI, 479.

(2) *Brucardus magnus et gloriosus comes, qui benignus et justus judex, gravissime ferebat ecclesie persecutionem.*

(3) *Cartulaire de Saint-Spire.*

ment des seigneurs qui en résulta, Bouchard se fit chef des mutins et, rebelle au roi, il eut l'audace d'aspirer à la couronne et de former une ligue contre Philippe I^{er} et son fils Louis.

Le matin de la bataille qui se livra entre les deux partis, Bouchard, raconte Suger, refusa de prendre son épée de la main de son écuyer et voulut la recevoir de la main de sa femme à laquelle gai et délibéré il dit : « *Noble comtesse, baillez joyeusement cette espée à vostre noble baron, qui la recevra de vostre main en qualité de comte, pour vous la rapporter aujourd'huy comme Roy de France* » (1).

Il fut mauvais prophète, car il périt à la fleur de l'âge, dans cette bataille, qui eut lieu postérieurement à 1076 (2), d'un coup de lance que lui donna le comte Etienne de Chartres.

On sera moins étonné de la folie que Bouchard s'était mise en tête d'aspirer à la couronne de France, si l'on considère qu'à cette époque il n'y avait si petit baron et seigneur châtelain qui ne voulût contrefaire le prince souverain ; tous se mêlaient de battre monnaie, lever les tailles, imposer des tributs, dénoncer la guerre, livrer bataille en toute liberté.

D'ailleurs, il paraît qu'à cette époque, on n'imputait point à crime de lèse-majesté le fait de désobéir et de porter les armes contre le roi, puisque Philippe I^{er} ne confisqua point le comté, qu'il laissa au fils de Bouchard.

Bouchard laissait une veuve, Alix ou Alésie de Crécy, fille de Hilduin III, comte de Montdidier, et deux enfants mineurs : Odes ou Eudes, et Alix qui épousa Hugues du Puiset, fils d'Evrard, comte de Chartres.

Eudes hérita du comté de Corbeil.

Alix de Crécy, encore jeune, belle, riche, espérant trouver un appui pour maintenir son crédit et ses enfants dans l'héritage de leur père, convolait peu après le décès de Bouchard, avec Guy le Roux, comte de Montlhéry, vaillant homme de guerre qui fut deux fois sénéchal de France, lequel était petit-fils de Thibault dit File-Etoupe, qui avait fait bâtir le château de Montlhéry. C'est sans doute à la prière de Guy, ami de Philippe I^{er}, que celui-ci ne confisqua pas les biens de Bouchard.

(1) De la Barre, p. 97.

(2) Le comte Bouchard souscrit en effet à un diplôme en 1076, (Guérard, *Cartul. de N. D. de Paris*, t. 1. 279).

De ce second mariage naquirent deux enfants : Luciane, qui faillit être mariée à Louis le Gros, et Hugues de Crécy.

Cette seconde union d'Alésie ne fut pas heureuse : Guy le Roux fit endurer de mauvais traitements à sa femme, la chassa de sa maison (vers 1107), et retint des biens et héritages sans lui en faire compte.

Alésie jouissait en douaire de la seigneurie de Gournay-sur-Marne où Guy fit construire une église érigée en prieuré, pour la fondation de laquelle, entre autres biens, il attribua le patronage et les dîmes de la cure d'Essonnes et de Corbeil par la concession qu'en fit le comte Eudes, à la prière de sa mère.

Eudes, devenu majeur, épousa Eustachie, fille d'André de Baudiment, sénéchal du comte de Chartres.

En 1093, il confirma la donation faite par Frédéric et Isambard dit Payen, à l'abbaye de Longpont de l'église Saint-Denis de Bondoufle avec toutes les dîmes en dépendant. En 1097, il souscrit à un acte de donation fait par Hugues de Vosves (1).

Nous ne parlerons pas ici de la discorde qui s'éleva entre le roi Philippe et Guy le Roux, discorde suscitée par le courtisan Ancel de Garlande qui en bénéficia, à la suite de laquelle le prince Louis prit la place de Gournay-sur-Marne.

Mais nous retiendrons que, à la faveur de cette querelle, Hugues de Crécy, pour se venger de son frère aîné qui n'avait pas assisté Guy, son beau-père, dans l'affaire de Gournay, et aussi par jalousie de l'affection trop grande, selon lui, que lui portait sa mère, tendit une embuscade à Eudes, le fit arrêter alors qu'il se livrait au plaisir de la chasse, puis se saisit du château de Corbeil et l'y retint prisonnier.

Eudes fut délivré quelque temps après par le prince Louis, qui s'empara du château après en avoir fait le siège (1107) ; il va sans dire qu'à l'occasion de ce siège, les manants et serfs de Corbeil et des environs eurent à subir les dévastations des troupes du roi et des seigneurs.

Le comte Eudes ne brilla ni par les talents, ni par la grandeur de caractère. Suger se montre fort passionné à son égard : « Il n'avait, dit-il, que la figure humaine, et il était plus semblable du reste à

(1) B. N. ms. latin 10977, folio 8. Cette chartre a été publiée par M. Depoin comme pièce justificative dans son histoire des Vicomtes de Corbeil. Bulletin de la Société 1899. Livr. I.

une bête qu'à un homme ». La haine qui existait entre cet abbé et Eudes paraît venir de ce que celui-ci était allé ravager la basse-cour du prieuré de Notre-Dame-des-Champs à Essonnes, avait pillé et ravi, par force et violence, le coffre où était le trésor et revenu du prieuré, à la suite du mécontentement qu'il avait éprouvé du fait des moines qui contrôlaient ses actions et qui, par la présomption de leurs privilèges, entreprenaient sur les droits de sa justice et de sa seigneurie ; d'après Dom Morin, Hugues aurait également ruiné et démoli le village d'Essonnes et pillé l'église du prieuré (1).

Suger, prévenu de ces faits par Adam, son prédécesseur, comme abbé de ce prieuré, s'en vengea par censure et l'excommunication qu'il fulmina contre Eudes, lequel, sur ces entrefaites, tomba malade. « En l'appréhension de la mort, dit De la Barre, il eust remors » de conscience du mal qu'il avoit fait aux moines ; il employa tous » ses amis pour se réconcilier avec l'abbé et ses moines ; et pour » les récompenser du mal qu'il leur avoit fait, il deschargea les » habitans du bourg d'Essonne de certaines munitions de foin et » chairs salées de pourceaux qu'il avoit de coustume d'exiger d'eux » pour l'entretenement de la garnison de son château » (2).

La chartre est de l'an 1112, 4^e année du règne de Louis le Gros. Eudes mourut cette même année.

De son mariage avec Eustachie de Baudiment, Eudes ne laissa aucun enfant vivant à son décès.

Son héritage fut recueilli par HUGUES le Jeune, comte du PUISSET, véritable bandit féodal, fils de sa sœur Alix ; Eustachie, sa veuve, se remaria avec Gilbert de Garlande, dit le Jeune, bouteiller de France.

Au moment du décès de son oncle, Hugues du Puiset, qui s'était révolté contre Louis le Gros, à raison de l'assistance que celui-ci avait prêtée à la veuve et aux enfants d'Etienne, comte de Chartres, dont la succession était convoitée par lui, se trouvait prisonnier dans la grosse tour de Château-Landon ; Thibault, comte de Champagne et de Brie, allié du roi d'Angleterre, voulut profiter de cette circonstance pour s'emparer de Corbeil, place de la plus haute importance ; il essaya, mais en vain, de se la faire livrer par André de Baudiment, son ancien officier, qui l'occupait solidement.

(1) *Hist. du Gâtinais*, p. 456.

(2) De la Barre, *Ant. de Corbeil*, p. 106.

Louis le Gros, prévenu à temps du danger qu'il courait, dépêcha Suger vers le père d'Eustachie. Cet habile ministre réussit dans sa mission. Après plusieurs négociations, on tint à Moissy l'Evêque une conférence dans laquelle Hugues, qu'on avait amené de sa prison, céda le comté de Corbeil au roi, qui lui rendit sa liberté (1112). Il resta en possession de ses autres biens, mais à la condition de ne pas fortifier le château du Puiset.

C'est ainsi que la ville et le comté de Corbeil furent réunis à la couronne de France. Hugues du Puiset, qui ne les avait possédés que pour les céder au roi comme prix de sa liberté, fut le dernier comte de Corbeil.

Hugues ne sut pas profiter de la paix qui lui avait été accordée : aussitôt libre, il s'empessa de désobéir à son suzerain et de violer la foi jurée en fortifiant à nouveau le Puiset, mais vaincu encore par Louis le Gros qui dut assiéger trois fois de 1111 à 1114 le repaire de cet « impie déprédateur », son château fut rasé « comme un lieu voué à la malédiction divine ».

Cet Hugues ne reculait devant aucuns moyens pour se procurer de l'argent et arriver à ses fins. D'après la chronique, lors de sa résistance contre le roi, il entra dans le bourg du Puiset un jour de marché ; il fit publier à son de trompe défense à toute personne de sortir de la ville sans sa permission, promettant à ceux qui y demeureraient de ne leur faire aucun mal ; mais, quand il se fut rendu maître de la place et eût mis des gardes aux portes, il se saisit des plus riches marchands et laboureurs et exigea d'eux de grosses sommes de deniers ; il exposa les biens des habitants au pillage des soldats pour les obliger à les suivre ; pour solder les soldats il leur donna licence de piller et de voler impunément.

D'après les uns, ce comte, après la perte de ses biens, se fit croisé et alla finir ses jours en Palestine ; d'après les chroniques de l'abbaye de Morigny, il fut enfermé dans un monastère en expiation des meurtres qu'il avait commis sur les personnes d'Ansel de Garlande et de Milon de Montlhéry.

Hugues du Puiset était le huitième comte de Corbeil, il en fut le dernier, car ses excès de toute nature et ses révoltes continuelles contre l'autorité royale excitèrent la colère de Louis le Gros, qui fit les plus grands efforts pour se débarrasser de cet indigne et cruel vassal, sorte de bandit qui terrorisait le pays et était devenu une menace permanente pour le roi lui-même.

Notre excellent historien de la Barre confirme cette appréciation. par les paroles suivantes : « L'on a peû voir le désordre qui régnoit
« en France, quand ceux qui occupoient les places fortes ne recon-
« noissoient point la Majesté Royale, sinon en tant qu'il leur plai-
« soit. Et ces seigneurs, non contans de s'emparer des droits du
« Domaine Royal, mettoient leurs mains sacrilèges sur les biens èt
« personnes Ecclésiastiques. Par leurs iniquitez ils contreignirent
« (s'il faut ainsi dire) Dieu de lascher les fléaux de son ire sur leurs
« testes impies, en conduisant la main Royale de Louis le Gros
« pour les exterminer » (1).

CREUZET.

(1) De la Barre, pp. 121, 122.

